



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

1^{er} juillet 2016

Jour J au niveau de l'Assemblée nationale, qui devrait valider aujourd'hui le projet de Loi portant sur le Code de la communication. Dans un élan de solidarité et pour s'insurger contre l'adoption de ce texte jugé « liberticide », un certain nombre de journaux ont décidé de ne pas paraître. Pour rappel, la rencontre entre les journalistes et les députés avait tourné court hier, lors de la grande marche vers Tsimbazaza.

Politique interne

CODE DE LA COMMUNICATION : LES DEPUTES PASSERONT A L'ADOPTION CE JOUR

Les parlementaires passeront, ce jour, au vote du nouveau Code de la communication. La dernière tentative des journalistes d'alerter les députés sur les dangers de ce texte, hier, et la demande d'ajournement de son adoption ont échoué. Aucun terrain d'entente n'a été trouvé malgré des négociations ardues entre la presse et les membres de la Commission communication, information et relations avec les institutions au niveau de l'Assemblée nationale, laquelle a rejeté en bloc les revendications des journalistes. Quoiqu'il en soit, les gens de la presse affichent une détermination sans faille, en ce sens que de nouvelles manifestations sont prévues se tenir ce jour, à la clôture de la session ordinaire du Parlement. (L'Express de Madagascar p.3 ; Midi Madagasikara p.2 ; Madagascar-Laza p.3 ; Tia Tanindrazana p.2) En outre, Fetra Rakotondrasoa, porte-parole des journalistes a souligné que, dans un élan de solidarité et afin de signifier leur mécontentement, aucun quotidien d'information ne paraîtra ce jour, les stations de radio quant à elles émettront une même émission axée sur le Code. Par ailleurs, les télévisions afficheront un logo commun marquant leur opposition au projet de Code. (Les Nouvelles p.3)

- *Sur un ton dramatique, L'Express de Madagascar fait part de ses craintes quant à la naissance d'une ère marquée par « les dérives dictatoriales d'un pouvoir aux abois ». Puis, renvoyant la balle aux membres de la Chambre Basse, le quotidien interpelle les parlementaires sur leur responsabilité quant à la « survie de la démocratie ». En effet, soutient le quotidien, si cette appréhension se concrétise, les députés et les sénateurs devront en endosser seuls la responsabilité. Le journal met, par ailleurs, en exergue les enjeux de l'adoption de ce texte qui sera vu d'un très mauvais œil par la communauté internationale, craignant que les aides internationales ne soient hypothéquées. (p. 3)*
- *Midi Madagasikara pressent que l'acharnement du régime à faire voter ce Code au forceps risque de faire monter les tensions. En effet, le quotidien met en garde contre une éventuelle riposte de la part de la presse, qui, à la suite d'une réunion des patrons de presse, qui s'est tenue hier, a adopté plusieurs résolutions. (p.2)*
- *Ayant eu vent de ce projet de Code de communication, Reporters Sans Frontières parle d'une « atteinte à la liberté d'expression. » Cette organisation internationale soutient en effet que « Le journaliste n'a pas pour fonction d'être un gardien de la paix sociale, mais de donner l'information, même si celle-ci dérange. » Selon toujours RSF, « la disproportion des peines préconisées par le Code envoie un message tout à fait menaçant aux journalistes, qui risquent de tomber dans l'autocensure ». (Les*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Nouvelles p.3)

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2018 : LA CENI PRESENTE SON PLAN DE TRAVAIL ANNUEL ET PLURIANNUEL

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a présenté hier, en son siège sis à Alarobia, son plan de travail pluriannuel (2016-2021) et son plan de travail annuel (2016). Ces documents qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en effectivité de la vision de « gouvernance électorale crédible et démocratique » sont orientés, entre autres, vers la facilitation de l'accès de tous les citoyens aux droits électoraux et la fiabilisation de la liste électorale. Sur ce dernier point, l'objectif est d'atteindre dix millions d'électeurs inscrits pour 2018. Il est, par ailleurs, question d'assurer l'indépendance, l'opérationnalisation et le professionnalisme de la CENI et ce, dans le souci de promouvoir la participation active de tous les citoyens dans le processus électoral. Aussi, le président de la structure, lors de son allocution, a-t-il insisté sur la nécessité de mettre en cohérence les différents textes électoraux et ce, avant la révision de la prochaine liste électorale qui démarrera le 1^{er} décembre prochain. Dans cette perspective, une plateforme de concertation avec les juridictions électorales, la Haute Cour constitutionnelle et des experts, sera mise en place. La CENI aspire à ce que les textes, améliorés, soient soumis au Parlement dès le début de sa deuxième session ordinaire, en octobre. (Midi Madagasikara p. ; L'Express de Madagascar p.5 ; Madagascar-Laza p.3 ; Les Nouvellesp.2 ; Tia Tanindrazana p.4)

- *Questionné sur l'éventualité de l'organisation d'élections présidentielles anticipées, le président de la CENI a expliqué que la CENI a effectivement compétence pour organiser de tels scrutins. Cependant, « cela ne doit pas amener à se précipiter dans la mise en œuvre des réformes électorales ». (Madagascar-Laza, p.3)*

MINISTRE DE L'INTERIEUR : RENFORCEMENT DE CAPACITE DES ELUS ET DES AGENTS LOCAUX

Un atelier national de validation des référentiels des métiers, de formation et de certification des agents communaux s'est tenu hier, à l'hôtel Ibis. L'événement, organisé par l'Institut National de la Décentralisation et du Développement Local (INDDL), ayant vocation à renforcer la capacité des élus et des agents locaux ainsi que la standardisation des outils et modules de formation dispensés au niveau de ces collectivités, a été coordonné par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Par ailleurs, cet atelier a également bénéficié de l'appui de la Coopération allemande, notamment par le biais du Projet de Développement Communal inclusif et de Décentralisation (ProDéCID), qui s'est engagé dans la mise en place d'un cadre de référence des intervenants en matière de renforcement de capacité. A noter que le Premier ministre Olivier Mahafaly Solonandrasana et non moins ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, lors de son discours, a souligné l'importance du principe de redevabilité pour les élus. Ainsi, une fois toutes les étapes de l'élaboration de ces référentiels réalisées, l'atelier de validation nationale associera les différentes parties prenantes afin d'apporter leurs observations. (Midi Madagasikara p.3 ; Madagascar-Laza p.2)

Economie et société

TERRAIN D'ANDOHATAPENAKA : LE BRAS DE FER CONTINUE

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Le conflit entre l'Etat et le groupe Tiko, portant sur le terrain sis à Andohatapenaka n'est pas clos. Pour rappel, ce domaine litigieux a été destiné à la création d'une gare routière, à l'issue d'un conseil des ministres qui s'est tenu le 13 mai dernier. De son côté, le groupe Tiko a décidé de céder le site à la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA), qui envisage d'aménager les lieux pour en faire une fourrière. La CUA a d'ailleurs, déjà commencé à déplacer, tous les véhicules mis en fourrière au local de la Commune vers ce site. Selon les propos tenus par les responsables de la Commune, intervenus hier à l'occasion d'une conférence de presse, cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet d'assainissement et d'embellissement de la Ville des Milles. De son côté, l'Etat par le biais du ministère d'Etat auprès de la Présidence en charge des Projets présidentiels et de l'Aménagement du territoire (MEPATE), s'est systématiquement opposé à la décision de la Mairie d'Antananarivo, générant un nouveau bras de fer entre le régime Rajaonarimampianina et la famille Ravalomanana, propriétaire du groupe Tiko et non moins à la tête de la CUA. En ce sens, des éléments des forces de l'ordre ont barré l'entrée du terrain d'Andohatapenaka hier, empêchant l'accès à la dépanneuse de la CUA qui y transportait alors des voitures mises en fourrière. Selon Georges Rasoamanana, secrétaire général du MEPATE, le département ministériel qu'il représente ne compte pas en rester là et prendra de ce fait, des mesures supplémentaires dans les plus brefs délais. (Midi Madagasikara p.3 ; L'Express de Madagascar p.9 ; Madagascar-Laza p.2)

- *L'objectif du groupe Tiko est clair, argue **Midi Madagasikara**, qui dénonce la volonté manifeste de la famille Ravalomanana de bloquer le projet présidentiel, lequel s'avère pourtant être « d'utilité publique ». (p.3)*

Format de couverture

*« La dictature pointe son nez : l'AGOA et les fonds des bailleurs hypothéqués », tel est le titre apparaissant à la Une des journaux **Les Nouvelles** et **L'Express de Madagascar**, en référence, sans doute, aux événements qui se tiendront ce jour à l'Assemblée nationale et qui se rapportent à l'adoption du projet de loi portant Code de la communication. Aussi, l'impression en noir et blanc de ces mêmes journaux et du quotidien **Midi Madagasikara**, laisse comprendre une idée de deuil face à ce texte considéré comme étant « liberticide ». En ce sens d'ailleurs, la première page de **L'Express de Madagascar** arbore l'image d'une pierre tombale sur laquelle est inscrit « Liberté d'expression », et d'un cercueil où on peut lire : « Code de la communication ». (L'Express de Madagascar p.1 ; Les Nouvelles p.1 ; Midi Madagasikara p.1)*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



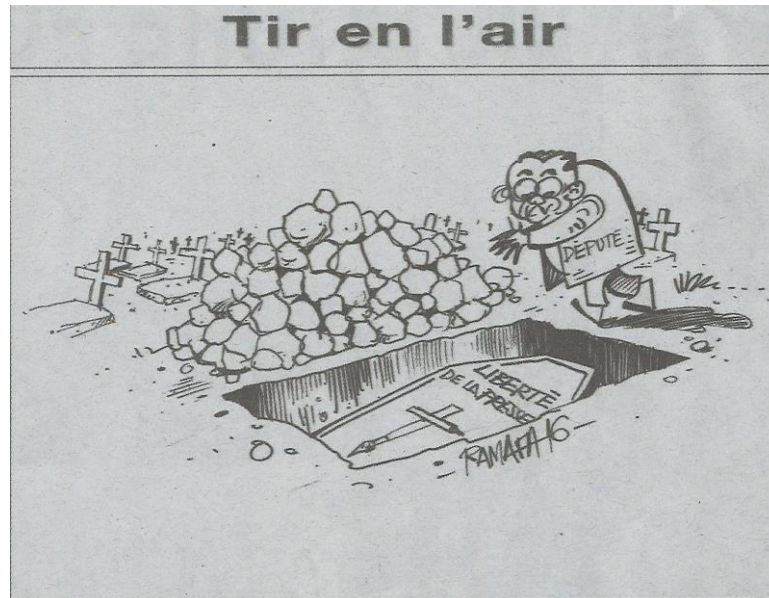


INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Un peu d'humour



Les Nouvelles p.2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

